

Plan 10 000 entreprises pour l'inclusion et l'insertion professionnelle

Le 5 avril 2019

Préfecture du Morbihan

Plan 10 000 entreprises pour l'inclusion et l'insertion professionnelle

Objectif

Impulser et accompagner la mise en œuvre d'engagements volontaires, innovants et concrets en faveur de l'inclusion et de l'insertion professionnelle

Le plan fait appel à la responsabilité sociale des entreprises (RSE).

Plan 10 000 entreprises pour l'inclusion et l'insertion professionnelle

Un volet national

Visant à mobiliser
100 grandes
entreprises en faveur de
l'inclusion dans l'emploi



Un volet territorial

Adapté au contexte de chaque
territoire

Visé à mobiliser 10 000
entreprises (*PME, ETI, filiales des
grandes entreprises*) grâce à l'appui
des acteurs locaux :
entrepreneurs engagés et
réseaux existants.

Plan 10 000 entreprises pour l'inclusion et l'insertion professionnelle

Engagement : 4 grands principes pour les 2 volets

- **Liberté donnée aux entreprises** en matière de dispositifs et de publics. Chaque entreprise construit sa feuille d'engagements et met l'accent sur les dispositifs et/ou sur les publics qui lui conviennent ;
- Mobilisation sous forme **d'engagements volontaires** ;
- **Engagements centrés sur l'inclusion et l'insertion professionnelle** des publics éloignés du marché du travail ;
- Favoriser **échanges de bonnes pratiques et mises en réseau** au sein de clubs d'entreprises engagées.



Plan 10 000 entreprises pour l'inclusion et l'insertion professionnelle

- **Le plan s'inscrit dans l'action globale « la France, une chance pour chacun ».**
- A ce titre, il inclut le plan « Pacte avec les Quartiers pour toutes les Entreprises » (PAQTE)
- **Il s'agit de mettre l'accès à l'éducation, à l'emploi et au travail au centre de la démarche d'inclusion** pour contribuer à la réponse aux fractures sociales et territoriales. Le plan doit donc se traduire par des engagements forts et des actions concrètes centrés sur l'inclusion et l'insertion professionnelle pour accompagner :
 - Le développement des compétences ;
 - L'orientation et l'accès au marché du travail des publics, en particulier les plus fragiles et éloignés du marché du travail./



Plan 10 000 entreprises pour l'inclusion et l'insertion professionnelle

Cela concerne toute initiative concrète pour l'emploi, l'inclusion et l'insertion professionnelle

- Développer la découverte de l'entreprise (stages de 3ème, mises en situation professionnelle..)
- Mettre le pied à l'étrier et développer les passerelles vers l'emploi durable (accompagnement de jeunes en parcours d'insertion, accueil d'apprentis, accueil de personnes en situation de handicap, ...)
- Accompagner les personnes habitant dans les territoires les plus fragiles (réalisation de parrainages marrainages, clauses sociales dans les marchés publics, accueil de jeunes des Quartiers prioritaires de la politique de la Ville...)
- La liste n'est pas exhaustive, c'est l'entreprise qui donne l'orientation qu'elle souhaite prendre